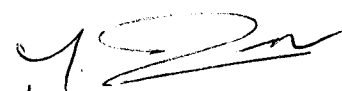


Bordereau attestant l'exactitude des informations - BRIVE LA GAILLARDE - 1901 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 13/01/2026 - 104 - 2013 B 00231 - 793 406 695 - A-M-G.

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	2 624	2 000	624	930
Autres immobilisations corporelles	2 869	2 642	227	566
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières				
Total	5 493	4 642	850	1 496
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	22 941		22 941	15 043
Créances				
Clients et comptes rattachés	12 340	2 785	9 555	6 401
Fournisseurs débiteurs	1 030		1 030	80
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices	1 101		1 101	1 101
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	49		49	75
Autres créances				
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 182		1 182	114
Total	38 643	2 785	35 859	22 813
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total				
TOTAL ACTIF	44 136	7 427	36 709	24 309

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

Copie certifiée Conforme



	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	3 000	3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-94 970	-82 244
Résultat de l'exercice	-367	-12 726
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	-92 338	-91 970
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires		1 199
Associés et dettes financières diverses	1 277	8 677
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 091	37 285
Dettes fiscales et sociales :		
Personnel	39 440	25 600
Organismes sociaux	13 944	10 141
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 695	8 355
Etat, obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	846	4 597
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 753	20 425
Total	129 047	116 280
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	36 709	24 309

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

Copie Certifiée Conforme

[Signature]

EXERCICE 2020 APPROBATION COMPTES**SARL AMG**

Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
au capital de 3.000 euros
Siège social : 68 avenue Charles de Gaulle 19300 Egletons

Siret 793 406 695 00015
APE 4520 A

**Procès-verbal des Délibérations de l'assemblée générale ordinaire
en date du 28 mai 2021**

L'an deux mille 2021, le 28 mai à onze heures.

L'associé unique de la société à responsabilité limitée au capital de 3.000 euros a pris la décision ordinaire suivante.

L'associé unique exerce lui même les fonctions de gérant. Par conséquent, il rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour

1. Présentation et examen du bilan, du compte de résultat et de l'annexe dudit exercice.
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 et affectation du résultat.
3. Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et décision à cet égard.
4. Quitus à la gérance. Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé :
 - les documents comptables : bilan, compte de résultat et annexe;
 - le texte des résolutions proposées.

Puis, le gérant déclare que les documents et renseignements nécessaires pour le plein exercice du droit à l'information, ont été adressés, communiqués ou ont été tenus à la disposition de l'associé unique dans les formes et délais légaux. Il ajoute que l'associé n'a pas usé de la faculté offerte par l'article L. 223-26 du Code de commerce, et n'a pas posé de questions écrites.

L'associé unique lui donne acte de cette déclaration.

Cette lecture terminée, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'associé unique, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 tels qu'ils sont présentés. Ces comptes font apparaître une perte de 367,42 euros.

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'associé unique approuve l'affectation du résultat, et décide d'affecter ce résultat au compte de report à nouveau pour un montant de 367,42 euros.

L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce;

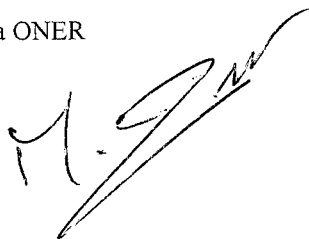
CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à douze heures, après signature du présent procès-verbal.

Le Gérant

Monsieur Mustafa ONER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Onér', is written over a horizontal line. A diagonal line extends from the bottom left corner of the page towards the right, crossing the horizontal line.